



## Decision de justice et prescription

Par **sharly**, le **29/07/2016** à **13:04**

Bonjour, dans l'interrogation je voulais vous exposer mon cas:

Une décision de justice de 2005 concernant l'homme ayant incendié ma maison avec tentative d'homicide, condamne a Huit mois de prison et à me verser 4000 euro de dommages et interets, bien entendu son avocat lui a obtenu de ne verser que 5euro par mois jusqu'a terme de la dette, mais voilà!!!!!!! je n'ai plus aucunes traces de paiements de ce dernier depuis 2008!!!!!( ce qui en tout et pour tout ne comptabilisait que 180euro !!) j'ai tout de meme en 2008 fait appel a un huissier qui me demandais des informations sur l'homme que je ne connaissais pas voyons, son numero de compte , où il travaille, numero de son employeur...enfin bref l'huissier n'a rien pu faire .....

Aujourd'hui en 2016 puis-je encore esperer le recouvrement de cette decision de justice et comment faire???... il s'agit tout de meme de 3820euro???????

merci par avance du temps porté à ma demande